

3 informations startup à retenir ce 26 octobre 2018

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer.

Lancement de l'appel à candidature Prix des Technologies Numériques 2019

Chaque année, Télécom ParisTech organise Le Prix des Technologies Numériques afin de récompenser une entreprise naissante (prix de l'innovation) et une entreprise plus confirmée (prix de la croissance) dans un secteur bien défini. Après la Smart Mobilité en 2018, ce sera désormais au domaine de la FinTech de faire ses preuves lors du prochain concours. L'appel à candidatures, ouvert jusqu'au 30 novembre, s'adresse ainsi aux créateurs d'entreprise, innovateurs, dirigeants d'une startup ou scaleup dans le domaine de la fintech, de l'insurtech ou de la regtech, et récompensera les lauréats en avril prochain. Pour candidater, c'est [ICI](#).

Le Village by CA dévoile les 13 premières startups qui

l'accompagneront au CES 2019

Le Village by CA accompagnera cette année 18 jeunes pousses au CES 2019. Parmi celles-ci, 13 ont déjà été validées par le salon et officiellement dévoilées : [7NEXT](#), [Dilepix](#), [Ideta](#), [Immersive Therapy](#), [Janasense](#), [KineQuantum](#), [Projet I/O](#), [Quantmetry](#), [SAFETYN](#), [Silkpay](#), [Sky DIGIT](#), [Sunday](#), et [MORPHEE +](#). Toutes ont été choisies pour répondre aux critères de sélection du CES : être une startup tech, grand public, intéressée par le marché américain, et dont le produit n'est pas encore commercialisé en janvier 2019.

FollowAnalytics lance le « Personal DataWallet » pour aider les entreprises à devenir «RGPD friendly »

[FollowAnalytics](#), spécialiste des solutions de Mobile CRM, annonce le lancement du Personal DataWallet, une solution dédiée à l'accompagnement des entreprises dans l'adaptation de leurs applications web et mobiles aux attentes du RGPD. Celle-ci, disponible dès à présent, s'interface avec les principaux systèmes CRM de marketing mobile et web et donne accès aux finalités de traitement, aux données et aux droits des utilisateurs « *afin qu'ils accordent ou non leur consentement et puisse formuler des demandes de suppression* », précise la startup.

Article écrit par IRIS MAIGNAN